

La lettre d'information du Conseil syndical

C'EST LA RENTRÉE !

Bienvenue aux nouveaux résidents, copropriétaires et locataires. Vous trouverez des informations à l'entrée de votre escalier dans la vitrine : numéro d'urgence, adresse du syndic et le règlement intérieur que nous vous demandons de respecter.

Vous trouverez des informations d'actualités sur l'autre tableau et sur notre site :

<https://copropriete-binquenaais.fr>

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE :

**Jeudi 19 novembre 2026 à 18h
à Carrefour 18 salle Cargo
7 rue d'Espagne Rennes**

Enregistrement dès 17h

Pour les nouveaux propriétaires, venir à l'assemblée générale est indispensable car c'est là que se décident toutes les résolutions et les travaux concernant la copropriété.

Il est recommandé d'être présents. Cela permet de poser des questions pour éclaircir certains points, avoir des compléments d'information sur les résolutions qui peuvent être amendées en AG sans toutefois en modifier la nature.

Même si vous serez absents, n'oubliez pas d'aller chercher votre convocation à la poste.

Vous pouvez alors vous faire représenter ou donner votre pouvoir.

Vous pouvez aussi voter par correspondance.

Appel à candidature :

Le conseil syndical a besoin de nouveaux membres car nous ne sommes pas au complet.

Même si vous êtes propriétaire depuis peu, n'hésitez pas à présenter votre candidature.

Le conseil syndical assurera votre formation.

Vous pouvez déposer votre lettre de candidature dans la boîte aux lettres située au bout de l'immeuble (côté bus) ou la remettre à un membre du conseil syndical ou l'envoyer directement au syndic :

e.peyraud@lefeuvresyndic.fr

Nous avons besoin de 1 membre au n°6

1 membre au n°8 et 2 membres au n°10.

Si vous souhaitez des renseignements sur le rôle du conseil syndical, vous pouvez vous adresser à un de ses membres ou écrire à :

presidence.binquenaais@gmail.com

Permanences :

Afin de vous aider à comprendre les résolutions qui seront à voter, des membres du conseil syndical tiendront une permanence dans les locaux du conseil syndical. Les dates seront communiquées ultérieurement.

VIGILANCE :

Plusieurs incivilités ont eu lieu récemment sans qu'il y ait eu effraction. La porte d'entrée et celle du local poubelle que l'on peut bloquer sont régulièrement laissées grandes ouvertes.

Pensez à débloquer et refermer ces portes pour la tranquillité de tous.

CHAUFFAGE :

Engie a mis en place un site internet qui vous permet d'être informés sur le réseau de chauffage urbain.

<https://www.rezomee.fr/enersud/>

le 16.09.2026

La lettre d'information du Conseil syndical
